

O N°170 O Janvier O 2012



INFORMATION JEUNESSE Page 7



CCAS REPAS DE NOËL Page 7

Cantu



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE COLD OF PERSONS ASSESSED.

Rencontre avec les jeunes Information jeunesse









Conseil Municipal du 02 Décembre 2011

Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Viviane LOMAS, Martine BERNADAT et M. Bernard BECQUERET Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAU-

-VIRONNET, Déléguée, M^{mes} Djamila ACHOUR, Véronique TAN-TER et Nathalie TISNÉ, MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHA-MA et Cédric MAIRE Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir:

- M. Florence ALCON (pouvoir Viviane LOMAS),
- M. Cédric PETEY (pouvoir Marcel OULÉS),
- M. Jean-Charles PONSOT (pouvoir Ali BOUCHAMA).
- Secrétaire de séance : M Ali BOUCHAMA
- **1. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité**, le procèsverbal du Conseil du 16 septembre 2011.
- **2.** Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°03-2011 du budget communal 2011
- **3. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité,** la décision modificative n°04-2011 du budget communal 2011
- **4.** Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'ouvrir, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette), des crédits d'investissements au budget primitif 2012.
- 5. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la Taxe d'Aménagement au taux de 5%.
- **6.** Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de charger le Centre de gestion de souscrire pour le compte de la commune des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurance agréée.
- 7. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°3 à la Convention de Fonctionnement entre l'Association CRESCENDO et la Commune fixant la subvention municipale 2011 à 113 996,80 €.
- **8.** Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer, avec les sociétés R.G.C. et S.F.R.S. l'avenant n°1 au MAPA n°2011-01 relatif à la préparation et la fourniture de repas.
- **9. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité,** Monsieur le Maire à signer, avec la société S.F.R.S. l'avenant n°2 au MAPA

- 2011-01 relatif à la fourniture de goûters.
- **10.** Le Conseil Municipal par 9 voix contre, 2 voix pour et 6 abstentions rejette la proposition de convention du cinéma le 5 à Lagny-sur-Marne fixant un tarif réduit sans conditions de ressources.
- **11.** Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire a signer le contrat de réservation, avec l'Association 2M Mer et Montagne, pour un séjour ski pour les jeunes du CLAJ et fixe la participation des familles à 320,50 € par enfant.
- **12.** Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la dénomination des voiries pour la Z.A.C et la Z.A.E. du Chêne-Saint-Fiacre.
- **13.** Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer le droit de préemption urbain pour la parcelle YA 295 avenue du Chêne-Saint-Fiacre, la parcelle A 188, 45 avenue du Bois de Chigny et la parcelle YA 292, avenue du Chêne-Saint-Fiacre
- **14.** Le Conseil Municipal élit, à l'unanimité, M^{me} Véronique TANTER en tant que représentante du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S en remplacement de M. Stéphane LAMONTAGNE démissionnaire.
- **15.** Le Conseil Municipal par 11 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions émet un avis favorable à la demande de repos dominical pour l'enseigne 5^{ème} saison du centre commercial du Clos du Chêne dans le cadre du PUCE.
- **16.** Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un accord de principe pour inscrire au Budget 2012 le versement d'une subvention communale, d'un montant de 7 000 € pour le départ en classe de découverte de la classe de CM1-CM2 et la classe de CM2.
- **17.** Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un accord de principe pour inscrire au budget 2012 le versement d'une subvention communale, d'un montant de 1 500 € pour le départ en classe de découverte des classes de CE1, CE2 et CE2-CM1.
- 18. Motion : l'Assemblée délibérante de la commune de Chanteloup-en-Brie, réunie ce jour, demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.
- 19 Communications du Maire

Marcel Oulés, Maire.

AYAD

Nous leurs souhaitons la bienvenue :

AYAD	Jennah	23 septembre 2011
RIAHI	Iyad	25 septembre 2011
ROBICHONMARQUANT	Noémie	21 octobre 2011
TRAN	Livia	31 octobre 2011
CIRACIYAN REYNAUD	Ambre	01 novembre 2011
TOUNSI	Eslèm	20 novembre 2011
BRILLET	Marie	15 novembre 2011
IBOUAINENE	Zahra	29 novembre 2011
COLLIN	Raphaël	02 décembre 2011

Etat Civil



Ils nous ont quittés :

BONNEVILLE	Yves	04 octobre 2011
SELLIER, veuve GARET	Andrée	30 octobre 2011
MACAIGNE, veuve LAURENCE	Eliane	31 octobre 2011
LEFEBVRE, veuve CAMUS	Anna	03 décembre 2011

Edito du Maire



a parenthèse des fêtes de fin d'année vient de se refermer. Une nouvelle année commence. Ce n'est pas pour cela qu'elle s'annonce meilleure que la précédente où notre quotidien aura été soumis à la pression des marchés, obéit à la seule logique comptable, nous imposant une rigueur injuste, car mal répartie. Dans le même temps on assistait à l'abandon de l'idée même de solidarité.

L'année 2012 sera avant tout centrée sur les échéances électorales nationales. Vous êtes nombreux à vous être inscrits sur les listes électorales ce qui tendrez à démontrer que, malgré un contexte général difficile, vous ne cédez ni au découragement, ni à la démobilisation et qu'en accomplissant votre devoir de citoyen vous entendez réellement peser sur le cours des choses. Retrouvons nos valeurs et nos principes républicains. Une autre issue est possible, différente des sacrifices qui nous sont demandés dans tous les domaines.

En ce début d'année je voudrais émettre trois souhaits. Le premier à votre intention, que cette année 2012 soit pour vous, vos familles et vos proches une année où tous vos projets pourront se réaliser.

Le deuxième vœu sera pour notre commune. Chanteloup avance. Nous avons la satisfaction de voir l'activité économique se développer et les programmes de logements accueillir les nouveaux arrivants. Les nouvelles recettes fiscales ainsi dégagées devraient nous permettre de travailler sur nos projets d'équipements futurs nécessaires, en raison de notre croissance. Bien-sûr, avec la réforme des finances locales et la baisse significative des dotations de l'Etat nous subissons les effets de la crise. Nous essayerons de répondre à vos besoins en continuant d'améliorer et développer les services que nous vous devons, en limitant l'endettement, sans alourdir, dans la mesure du possible, votre contribution. En 2012 notre effort portera sur une stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Mon troisième vœu ira à Marne-et-Gondoire qui fêtera ses 10 ans dans quelques jours. Il faut mettre en avant le chemin parcouru et se féliciter de la mise en place d'un projet de territoire cohérent. Les turbulences actuelles, engendrées par la loi réformant les collectivités locales, ne doivent être que passagères. Il faut très vite retrouver la raison et surtout l'esprit solidaire des débuts, sans lequel nous n'aurions pu parcourir tout ce chemin, en si peu de temps.

Il ne me reste plus, au nom de toute l'équipe municipale, qu'à vous souhaiter à nouveau, une bonne année 2012 et à vous donner rendez vous, le samedi 21 janvier, pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

A bientôt et bonne lecture de votre Cantu-Lupi

Marcel Oulés, Maire.

Inauguration du square des frères Guidez



n ce 11 novembre, après la cérémonie commémorative aux monument aux morts a été inauguré, à proximité de l'école maternelle du Cantou, le square des Frères Guidez. A l'heure où les combattants de la grande guerre ne sont plus, les élus de Chanteloup se sont posés la question de la transmission de leur mémoire

En distinguant particulièrement ces trois frères, enfants de Chanteloup, morts aux combats, notre volonté est de perpétuer le souvenir du sacrifice de tous les soldats morts, pour que vive la France et leur adresser le témoignage éternel de la reconnaissance que nous leur devons.

Une stèle où sont gravés les noms de Georges, Albert et Maurice Guidez a été dévoilée, à cet occasion. Cette cérémonie s'est achevée dans l'émotion de la voix de Pierre Legallic interprétant une chanson de l'époque, « la butte rouge », relatant la dureté des combats et le désarroi des soldats face à la mort.

Marcel Oulés, Maire







a commune est propriétaire et responsable de ses archives. Elles constituent le patrimoine écrit de la commune et le témoignage retraçant l'activité et la mémoire de la collectivité.

Les communes sont tenues

Enfin des archives communales

Dignes de ce nom !!!

de conserver et de mettre en valeur leurs archives.

Véritable service public local, les archives communales sont étroitement encadrées par les textes de loi.

Le conseil municipal a inscrit au budget primitif 2011, en dépense (ces frais sont des dépenses obligatoires pour la commune, article L. 2321.2 du code général des collectivités territoriales), l'organisation de ces archives par une entreprise spécialisée. La société DOP'ARCHIVE a réalisé ce travail durant le mois d'août.

Ces quelques photos vous permettront d'apprécier le travail effectué.

Pierrette Munier, 1^{ère} Adjointe au Maire







ncens, thé à la menthe fraîche, pâtisseries orientales, histoires de génies, aventures de *Shrah* et de ses ânes sur la route du souk de Bagdad, la princesse graine de cumin, furent quelques-uns des ingrédients magiques de cette première édition de la nuit des mots vivants

Un duo conteur/musicien drôle et captivant

Les acteurs entrent par les coulisses et passent parmi les spectateurs. La

La nuit des mots vivants

Les contes du souk de Bagdad

parole du conteur résonne, reprise par le public : « raconnnte ! ». Les accents toniques du Djembé fusent, soutiennent le récit, la flûte déclenche un rire, lorsque le thé descend dans l'estomac du conteur assoiffé.

Les devinettes succèdent aux histoires, le temps passe, comme avec un bon livre. On est pressé d'en apprendre davantage, mais plus on avance, plus la fin de l'histoire est proche.

Histoire perdue, je te retrouverai

Connaissez-vous celle du rêve d'un trésor caché, sous un figuier aux fruits biens mûrs ? Sous le phare d'Alexandrie, où il est bon de se reposer ? Si comme nous, un jour, vous avez fait ce rêve, ou si quelqu'un vous l'a raconté, pensez à nous conter la fin de ce récit inachevé.

Vous connaissez la réponse ? Alors laissez-nous votre message sur

culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr

La prochaine édition de *la nuit des mots vivants*, nouveau rendez-vous annuel à Chanteloup, aura lieu en novembre 2012 avec d'autres surprises pour tous les publics.

Yves Buteau, Responsable du service culturel.

OFFICE DE TOURISME DE MARNE-ET-GONDOIRE

A vos agendas

Du 25 au 29 janvier 2012 le festival Frisson Baroque, organisé par Parc culturel de Rentilly, vous donne rendez-vous à travers le territoire de Marne-et-Gondoire.

Du 30 mars au 1^{er} avril 2012 se dérouleront les journées Européennes des Métiers d'Art.

Du 21 au 27 mai le festival Printemps de Paroles vous accueillera, sur le territoire de Marne-et-Gondoire, cette semaine sera sous le signe de l'art et de la culture.

Du 20 au 24 juin le début de l'été s'annonce avec la Fête de la Marne, des animations vous seront proposées au sein des communes et de sites seine-et-marnais des bords de Marne.

Le 1^{er} juillet aura lieu un rendez-vous incontournable pour les sportifs, le marathon de Marne-et-Gondoire

Durant l'été des animations et des croisières thématiques vous permettront de vous détendre pendant cette période estivale

Pour plus d'informations :

Office de tourisme de Marne-et-Gondoire 2 rue du chemin de fer à Lagny-sur-Marne Tél: 01 64 02 15 15



e Comité Vie Citoyenne de Chanteloup-en-Brie a organisé dimanche 20 novembre 2011 une réunion à la salle Van-Dongen en présence de M. le Maire et des membres du comité.

Une vingtaine de jeunes était présent au rendez-vous, afin d'être renseignés sur les différents dispositifs mis en place sur

Comité vie citoyenne

Information jeunesse

le département.

Deux thématiques ont été abordées sous forme de diaporama, afin de favoriser l'interactivité, informer d'avantage les jeunes sur les emplois saisonniers (jobs d'été, chantier jeunesse) et également sur les projets vacances tel que l'opération « Sac Ados » qui permet de bénéficier d'une aide pour partir en vacances dans un but culturel.

Dans une ambiance décontractée et conviviale, différentes expériences ont été échangées afin d'apporter un maximum de renseignements autant pour les uns que pour les autres.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette événement.

Nous tenons, également, à remercier plus particulièrement Monsieur le Maire, de nous avoir permis d'organiser cette manifestation, les membres du comité vie citoyenne ainsi que le personnel communal.

> Matthis et Kévin, Comité vie citoyenne.

APEDEC



Le 29 octobre dernier, nous remportions un vif succès auprès d'une centaine d'enfants venus fêter **Halloween**. Merci à tous, participants, villageois, bénévoles, entreprises partenaires (Promocook, La cueillette de Chanteloup, Eyes Easy Cakes), l'association *TOUS EN SCENE* et la Mairie de Chanteloup.

Le 3 et 4 décembre, la salle Van Dongen se transformait en pays des jouets permettant à chacun d'y trouver son trésor. Merci aux vendeurs, acheteurs, donateurs et bénévoles de cette bourse aux jouets, livres et DVD.

L'équipe de l'APEDEC.



ne Journée appréciée par le plus grand nombre

Accueillis par les membres du conseil d'administration et ses bénévoles, ce sont plus de 80 chanteloupiens qui, le 1^{er} décembre, vers 12 heures 30, se retrouvaient dans la salle des fêtes.

Les tables et la salle agréablement décorées par nos soins, créaient d'entrée une ambiance festive.

Après l'installation de chaque personne

C.C.A.S

Repas de Noël des séniors

un discours de bienvenue de M. le Maire souhaitait à tous un agréable repas.

Le service à table, amenait à apprécier un excellent repas, qui se dégustait avec suffisamment de temps entre chaque plat pour que M. Alain JAMME notre homme orchestre, que nous remercions de venir tous les ans bénévolement, assure le fond musical de cette fête.

La musique entraînait nos ainés sur la piste de danse avec un programme très joyeux et diversifié.

Ce sont par des friandises et une coupe de champagne que le repas se terminait gaiement en fin d'après midi.

Nous remercions le traiteur Deli4's pour leur bonne humeur et la qualité de leur prestation.

A l'année prochaine.

Viviane LOMAS Adjointe au Maire Présidente par délégation du CCAS

ASC KARATÉ

En ce début d'année 4 jeunes compétiteurs du club ont pu participer à la Coupe de France kata. Ils ont concouru avec beaucoup de sérieux. Un grand bravo à tous ces compétiteurs entraînés par Christian Bouvier professeur sous la direction technique de Jean-Pierre Gavoille.

Les cours de karaté ont repris avecChristian professeur diplômé d'État 2^{ème} Dan.

Le mercredi de 16 h à 17 h et le vendredi 17 h 45 à 18 h 45 pour les enfants à partir de

5ans^{1/2}.

Le mercredi de 17 h à 18h30 et le vendredi de 18 h 45 à 20 h pour les adolescents.

Les cours adultes ont également débuté depuis la rentrée le mercredi de 20 h 30 à 21 h 45.

Tous les cours sont dispensés Salle Frison Roche à Chanteloup-en-Brie.

Venez essayer 2 cours d'essai gratuitement. Renseignements auprès de Véronique 01.64.66.94.14 ou Thierry : 06.87.21.69.94

Bonne année à tous!

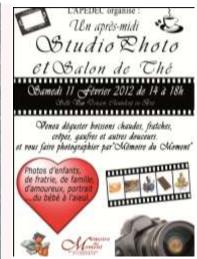
Véronique Magueur, ASC KARATÉ.



Office de Tourisme Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer 77400 Lagny-sur-Marne 01-60-31-55-70





LOREAL

fara Andrade min

01 60 21 96 02 06 76 21 73 67



Calendrier des collectes des encombrants:

- Lundi 19 mars 2012
- Lundi 18 juin 2012
- Lundi 17 septembre 2012
- Lundi 17 décembre 2012

PHARMACIE avenue de la Jonchère 01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde : Commissariat de police



CHANTELOUP HÔTEL Route de la Ferme-du-Pavillon 01-64-30-00-00

TABAC JOURNAUX



POINT POSTE 60 bis, avenue de la Jonchère 01 60 31 15 09

Le Cœur de Chanteloup **Ent. JOLIBERT Christophe**

Boulangerie-Pâtisserie Plombier chauffagiste entretien 23 allée René Poulain 44 et 46 avenue de la Jonchère Tél.: 06-03-81-72-71 c.jolibert@sfr.fr 01-60-35-91-01 Agrée : P.G

II, ste de la fector da pavillos. 23600 Chandrison en Briz

Lubaki Service Ménage, jardinage, bricolage

Tél.: 06-29-11-84-00 lubakiservice@gmail.com

FAITES VIVRE VOS **COMMERCES ET SERVICES**

Votre marché

ENTREPRISE FRANCOIS

François LUBAKI

PERSON DECORATEON

Till: 00.35.47.19.14

Epicerie-livraison gratuite 60 bis av. de la Jonchère 01-64-30-25-77 7/7 de 7 h 30 à 21 h.

01.64.02.03.97 MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné Secteur 1

Dr DRUET-CAZAS

48, avenue de la Jonchère

Organisation de la permanence : Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés de JOUR uniquement.

20

Composer toujours notre N° unique: 01-64-30-64-30



TAXI CHANTELOUP M. Éric Bon

06-07-23-50-54

ALLO TAXI CHANTELOUP M. Cyril Tafforeau 06-67-69-88-60

sthetique a Domici

Sur rendez-vous

Contactez i Vanessa

Esthéticienne diplômée

06 61 89 33 36

Taxi 6 places / tous traiets

SUTY GAMBLAIN

Plombier Chauffagiste Climatisation 22 rue des terres fortes Tél.: 01-64-02-31-20

Fax: 01-60-07-93-77 Agrée : P.G, fluide frigorifique

Gaëlle Guertau

Ostéopathe 21 rue des terres fortes Tél.: 01-72-84-87-20 : 06-09-62-76-08

Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

AUTO ECOLE CER

Permis B - AAC 43 av. de la Jonchère 01-64-30-34-88

STEPH COIFFURE





Pizza, Sandwichs, Plats 60 bis, av. de la Jonchère 01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7 De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

SARL APC MARTIAL

Artisan Plombier Chauffagiste 19 Avenue du Bois de Chigny

Tél.: 01-64-02-87-29 Port.: 06-33-42-11-06

Cabinet d'infirmier

Mme Gaudet-M. Pancaldi 21 rue des Terres Fortes Port.: 06-64-50-75-09 Port.: 06-16-80-92-72

ESAT La grange au bois Vente de plantes

24 bis, av R. Poincarré 77400 Lagny-sur-Marne 01-60-94-23-00

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

: 17 h - 19 h Lundi

: 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h Mercredi

Vendredi : 9 h 30 - 12 h Samedi : 9 h 30 - 12 h (uniquement l'état civil)

Numéros utiles

: 01.64.12.74.50 Secrétariat Comptabilité : 01.64.12.74.51

Cabinet du Maire

et urbanisme : 01.64.12.74.52 Culture : 01.64.12.74.54 Périscolaire : 01.64.12.74.58

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Marcel Oulés, Maire Comité de rédaction : Pierrette Munier, Maryse Théault, Viviane Lomas, Martine Bernadat, Marie-Christine Beauvironnet, Jamila Achour.

Coordination: Service Communication

Tél: 01.60.31.05.91 Impression:

Dépôt légal: 1980-3